



Le Mans, le 3 août 2017

Sécheresse en Sarthe

Mesures de restriction des usages de l'eau

Au 31 juillet, cinq bassins sont maintenant au seuil de l'alerte (**Les deux Fonds, La Gee, La Veuve, Le Tusson, L'Orne Saosnoise**), et un bassin est maintenu en alerte renforcée (**Vègre**). La situation hydrologique s'est donc légèrement améliorée, du fait des pluies de la semaine passée (11 mm dimanche 23 juillet, 4 mm mercredi 26 à Arnage).

Des **mesures de restriction des usages de l'eau s'appliquent sur ces bassins versants**. Elles concernent l'ensemble des usagers de l'eau (particuliers, collectivités, agriculteurs...). Elles consistent en une limitation des conditions d'usage de l'eau (arrosage des pelouses, des golfs, et des jardins, interdit entre 8 h et 20 h ; interdiction du lavage des voitures sauf en stations professionnelles...) ou une limitation des volumes autorisés (limitation des prélèvements agricoles à 60 % des volumes autorisés sur les bassins en alerte, et à 40 % des volumes autorisés sur les bassins en alerte renforcée).

Par ailleurs, **les seuils de vigilance sont atteints sur plusieurs bassins-versants : La Sarthe amont, La Vaudelle, Le Merdereau, L'Orthe, La Bienne, Le Roule crotte, Le Rhonne, L'Orne Champenoise, La Sarthe Aval, L'Aune, La Braye, L'Anille**.

Il est demandé à chacun de maintenir l'attention aux économies d'eau et de réduire autant que possible tous les usages accessoires de l'eau : lavage des véhicules, remplissage des piscines, arrosage des gazons et espaces verts...

Des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau sur ces bassins pourront être prises ultérieurement, selon l'évolution de la situation hydrologique.

Informations complètes sur le site de l'État en Sarthe : www.sarthe.gouv.fr

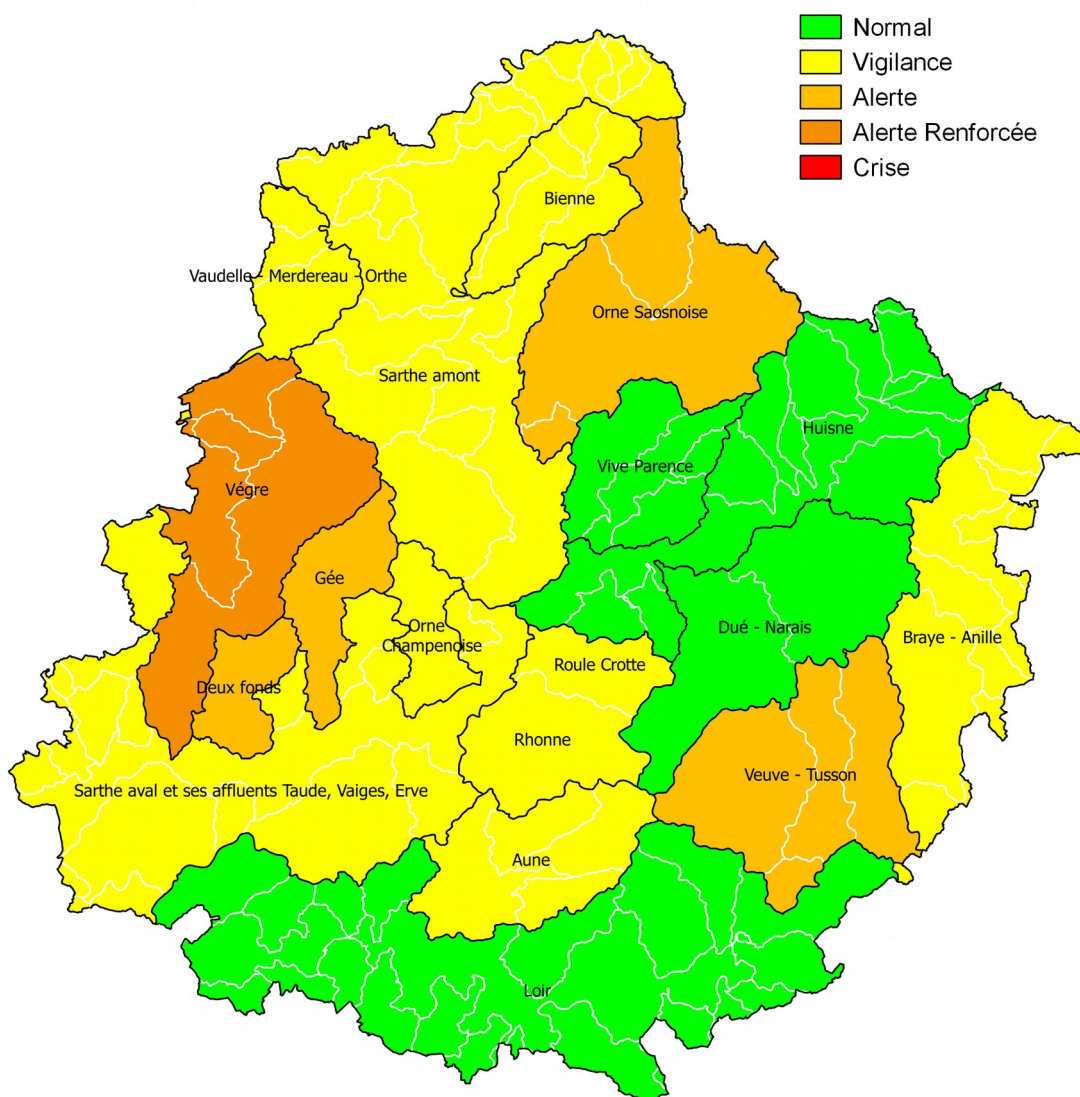
Il est possible de consulter la carte de situation hydrologique des différents bassins versants sur le site PROPLUVIA du ministère en charge de l'écologie : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Les observations relatives à l'écoulement de l'eau dans les rivières sont consultables sur le site ONDE : <https://onde.eaufrance.fr/acces-aux-donnees/departement/72/2017-07-25>



PRÉFET
DE LA SARTHE

Situation au 31 juillet 2017 des bassins versants par rapport
aux seuils de l'arrêté cadre du 26 décembre 2011



Communiqué de presse